

N° 2019 - AR06

Avril 2019

# AGRESTE Centre-Val de Loire

Analyses et résultats



## Récolte de bois et production de sciages en 2017



## EN CENTRE-VAL DE LOIRE



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



## Une dynamique de production soutenue en 2017

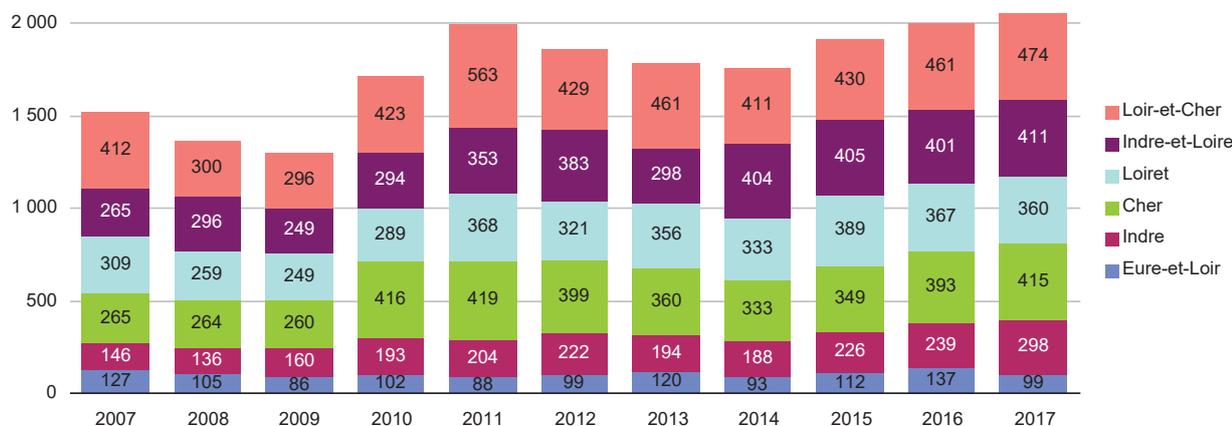
Les activités d'exploitation et de sciage, vigoureuses en Centre-Val de Loire en 2017, sont portées par une certaine embellie économique. La récolte de bois progresse de 3 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse doit cependant être relativisée car elle n'affecte pas les trois principales destinations de la récolte (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie) de la même manière. Les feuillus dominant l'activité, notamment le chêne, toujours en première place dans les scieries régionales. Le tissu productif est surtout constitué de petites entreprises mais l'essentiel de la production reste l'apanage des plus grosses, que ce soit pour l'activité d'exploitation forestière ou de sciage.

En 2017, 2 057 000 m<sup>3</sup> de bois ont été récoltés et commercialisés sur le périmètre de la région Centre-Val de Loire, soit 3 % de plus qu'en 2016, année déjà très productive. Cette récolte représente 5 % du volume de la France et maintient la région au 6<sup>e</sup> rang national, loin derrière la Nouvelle Aquitaine (27 %).

Le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et le Cher contribuent le plus à la récolte totale de bois. Les volumes augmentent dans ces départements. L'Indre fait le plus grand bond (+ 24 %) alors que l'Eure-et-Loir fléchit (- 28 %).

### Évolution des récoltes départementales de bois de 2007 à 2017

Milliers de m<sup>3</sup> ronds



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2007 à 2017

## Troisième région productrice de chênes

Les exploitants forestiers ont produit 718 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre en 2017. La récolte de grumes est composée en majorité de feuillus dont la production progresse significativement (+ 7 %).

Le chêne reste la principale essence récoltée. Il place notre région en 3<sup>e</sup> position derrière la Bourgogne Franche-Comté et le Grand Est avec 14 % de la récolte nationale.

Son volume de récolte atteint 317 000 m<sup>3</sup> en 2017. Il est en augmentation régulière depuis 2014 dans notre région.

Cette progression résulte d'une demande étrangère toujours plus vive et de la croissance interne alimentée par de nombreux secteurs : tonnellerie, charpenterie, parqueterie, fabrication de traverses...

Cette hausse notable des volumes bénéficie au Cher (+ 15 %) et au Loir-et-Cher (+ 6 %). En revanche, la récolte stagne dans le Loiret, pourtant terre de prédilection de cette essence en Centre-Val de Loire.

## La récolte de bois en Centre-Val de Loire en 2017

m <sup>3</sup> rond		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	2017/2016 (%)
<b>Bois d'oeuvre</b>									
Feuillus	Chêne	66 097	36 512	50 297	48 711	51 172	64 593	317 382	1
	Peuplier	20 180	7 776	19 295	57 749	10 549	6 169	121 718	25
	Hêtre	1 212	929	845	165	16	121	3 288	- 10
	Autres feuillus	823	522	2 972	6 041	1 041	574	11 973	20
	<b>Total feuillus</b>	<b>88 312</b>	<b>45 739</b>	<b>73 409</b>	<b>112 666</b>	<b>62 778</b>	<b>71 457</b>	<b>454 361</b>	<b>7</b>
Résineux	Sapin - Epicéa	2 205	165	432	141	747	376	4 066	- 50
	Pin	14 062	643	7 506	73 631	38 787	30 267	164 896	- 12
	Douglas	12 496	351	5 940	5 266	28 511	1 257	53 821	- 7
	Autres résineux	9 391	383	2 739	11 868	11 036	5 771	41 188	- 8
	<b>Total résineux</b>	<b>38 154</b>	<b>1 542</b>	<b>16 617</b>	<b>90 906</b>	<b>79 081</b>	<b>37 671</b>	<b>263 971</b>	<b>- 11</b>
<b>Total bois d'oeuvre</b>		<b>126 466</b>	<b>47 281</b>	<b>90 026</b>	<b>203 572</b>	<b>141 859</b>	<b>109 128</b>	<b>718 332</b>	<b>- 1</b>
<b>Bois d'industrie</b>									
Bois de trituration feuillus		124 488	2 087	82 034	32 868	91 210	33 667	366 354	5
Bois de trituration résineux		46 881	453	14 798	43 691	97 117	43 202	246 142	- 15
<b>Total bois de trituration</b>		<b>171 369</b>	<b>2 540</b>	<b>96 832</b>	<b>76 559</b>	<b>188 327</b>	<b>76 869</b>	<b>612 496</b>	<b>- 4</b>
Autres bois d'industrie		13 825	2 215	2 448	8 241	14 270	24 715	65 714	63
<b>Total bois d'industrie</b>		<b>185 194</b>	<b>4 755</b>	<b>99 280</b>	<b>84 800</b>	<b>202 597</b>	<b>101 584</b>	<b>678 210</b>	<b>0</b>
<b>Bois énergie</b>									
Bois de chauffage : bûches		53 475	22 925	48 431	79 845	51 851	49 261	305 788	32
Bois de chauffage : plaquettes		49 907	23 702	59 770	41 286	77 923	99 682	352 270	- 1
<b>Total bois énergie <sup>(1)</sup></b>		<b>103 833</b>	<b>46 627</b>	<b>108 201</b>	<b>122 496</b>	<b>129 947</b>	<b>148 943</b>	<b>660 047</b>	<b>11</b>
<b>Total récolte 2017</b>		<b>415 493</b>	<b>98 663</b>	<b>297 507</b>	<b>410 868</b>	<b>474 403</b>	<b>359 655</b>	<b>2 056 589</b>	<b>3</b>

<sup>(1)</sup> y.c. bois pour carbonisation

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2017

La récolte de peuplier croît fortement en 2017 (+ 25 %), davantage qu'au niveau national (+ 11 %). La production régionale atteint même un niveau record avec 122 000 m<sup>3</sup>, plaçant désormais le Centre-Val de Loire au 4<sup>e</sup> rang des régions. Cette croissance est portée par l'exploitation du peuplier à déroulage destiné à la production de contreplaqués ainsi qu'à la fabrication d'emballages légers (cagettes, caissettes, barquettes...).

En effet, la prise en compte de l'environnement de plus en plus prégnante et la sensibilité des consommateurs privilégiant les caractères naturels des produits conduisent les distributeurs à remplacer progressivement les matières plastiques par des matériaux renouvelables et plus écologiques.

L'exploitation du peuplier augmente dans tous les départements, à l'exception du Loir-et-Cher.

## Classement des principales régions productrices de bois d'oeuvre en 2017

Chêne	
<b>France : 2 348 006 m<sup>3</sup> rond</b>	<b>%</b>
Bourgogne-Franche-Comté	26
Grand Est	22
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>14</b>
Nouvelle-Aquitaine	12
Hauts-de-France	6
Normandie	6
Auvergne-Rhône-Alpes	5

Pin sylvestre	
<b>France : 701 273 m<sup>3</sup> rond</b>	<b>%</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	32
Occitanie	18
Grand Est	14
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>12</b>
Nouvelle-Aquitaine	8
Bourgogne-Franche-Comté	6
Normandie	4

Peuplier	
<b>France : 1 403 974 m<sup>3</sup> rond</b>	<b>%</b>
Nouvelle-Aquitaine.	31
Hauts-de-France	12
Pays de la Loire	11
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>9</b>
Occitanie	8
Grand Est	8
Bourgogne-Franche-Comté	7

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2017

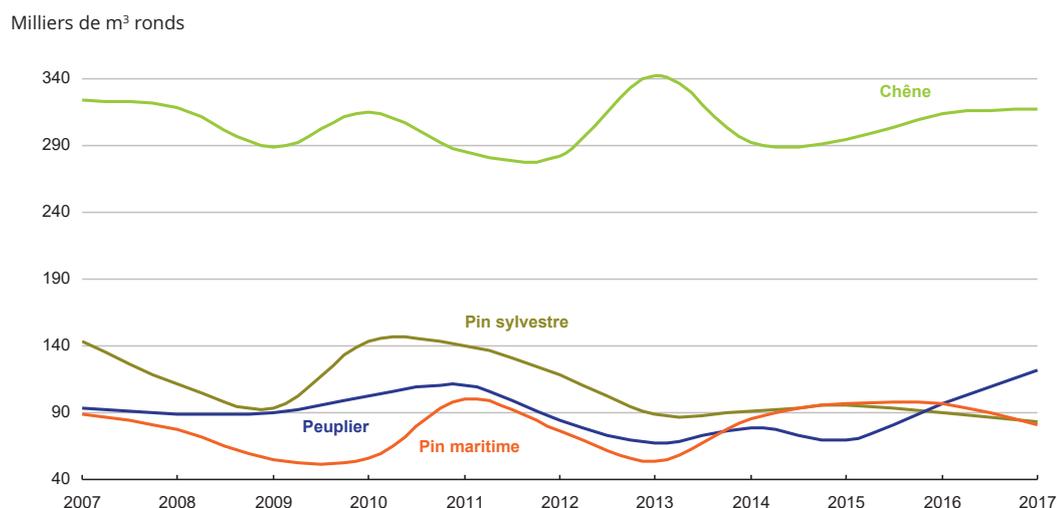
Les récoltes de résineux marquent le pas en 2017 (- 11 %). En effet, toutes les essences sont orientées à la baisse.

Deux d'entre elles concentrent environ deux tiers de la production régionale. Le pin sylvestre, avec 83 500 m<sup>3</sup> récoltés, recule de 8 % et conforte la tendance à la baisse amorcée depuis 2010. Le Centre-Val de Loire reste cependant

la quatrième région productrice, avec 12 % de la récolte nationale.

Le pin maritime, avec 81 400 m<sup>3</sup> récoltés en 2017, régresse fortement (- 16 %). Cette essence, peu valorisée localement, pâtit de son relatif éloignement des principaux centres de transformation situés en Nouvelle-Aquitaine.

## Évolution des récoltes de bois d'œuvre en Centre-Val de Loire de 2007 à 2017



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2007 à 2017

Avec un volume de 678 000 m<sup>3</sup>, l'exploitation des bois d'industrie reste au niveau de 2016. Il se compose en majorité de bois de trituration orienté vers la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules.

## Bois énergie : une évolution en trompe l'oeil

Après une stagnation l'année précédente, la récolte de bois énergie commercialisée a repris en 2017 sa progression quasi ininterrompue observée depuis dix ans.

Dans un contexte favorable au développement de cette ressource, le volume de bois énergie a augmenté de 11 %, contre 4 % au niveau national.

Cette hausse doit cependant être relativisée. En effet, le volume de plaquettes forestières destinées au chauffage est stable après l'embellie constatée ces cinq dernières années. Si les productions du Loiret et du Loir-et-Cher ont fortement

augmenté, celle de l'Eure-et-Loir a chuté drastiquement en 2017 (- 55 %).

En revanche, la production de bois en rondins ou bûches s'accroît significativement en 2017 (+ 32 %). La baisse relative des températures pendant les hivers 2016-2017 et 2017-2018 a, dans une certaine mesure, favorisé une hausse des quantités consommées. Toutefois, cette évolution s'explique essentiellement par une nouvelle méthode de prise en compte de cette production dans les déclarations (*voir encadré « La mesure du bois de chauffage »*).

### La mesure du bois de chauffage

La production de bois énergie revêt différents aspects. Les volumes directement prélevés en forêt pour la consommation des particuliers et non commercialisés ainsi que les volumes de bois recyclés destinés à une utilisation énergétique sont difficiles à estimer annuellement. Les premiers sont évalués à environ 20-25 millions de m<sup>3</sup> par an<sup>1</sup> (chiffre incluant le bois hors forêt comme les haies ou les bosquets).

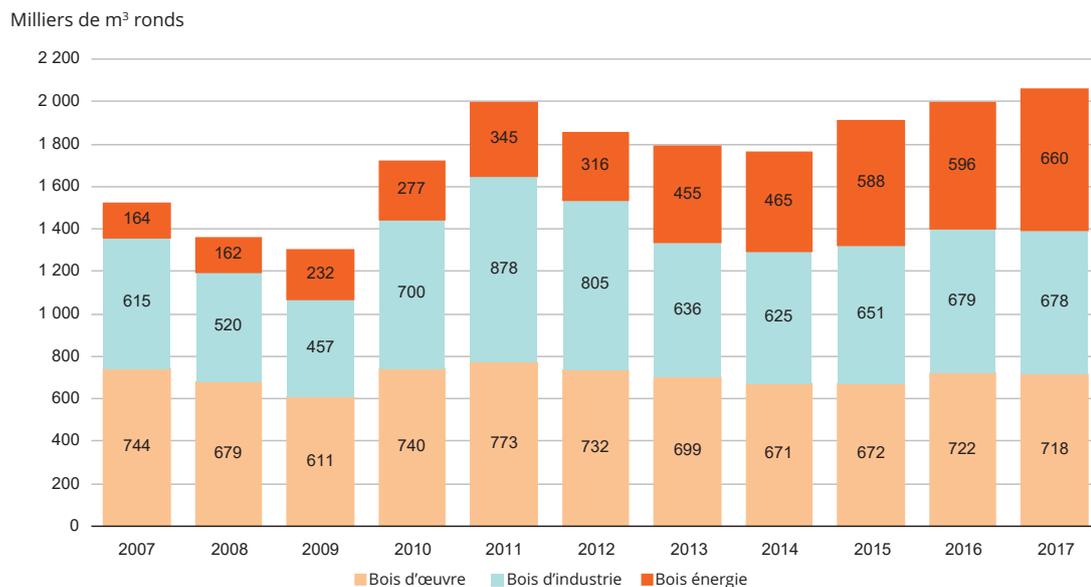
La récolte commercialisée provenant de forêt atteint 8,4 millions de m<sup>3</sup> en France en 2017. Ce type de production est comptabilisé dans cette étude qui s'appuie sur l'enquête annuelle de branche d'activité « exploitation forestière » (*voir encadré « Sources »*).

Cependant, un certain nombre d'exploitants forestiers abattent des arbres, récupèrent les grumes et laissent les houppiers aux propriétaires forestiers qui peuvent valoriser cette ressource en bois de chauffage. Le volume de bois énergie est ainsi sous-estimé car il ne prend en compte que celui qui est réellement déclaré par les exploitants forestiers.

Une estimation de ce volume a été mise en œuvre dans le cadre de l'enquête 2017 pour les dossiers des exploitants forestiers qui déclaraient exclusivement une récolte de bois d'œuvre.

<sup>(1)</sup> Sources : Mtes - Insee- Maa

## Évolution de la récolte de bois en Centre-Val de Loire par type d'utilisation de 2007 à 2017



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2007 à 2017

## La certification des bois récoltés stagne

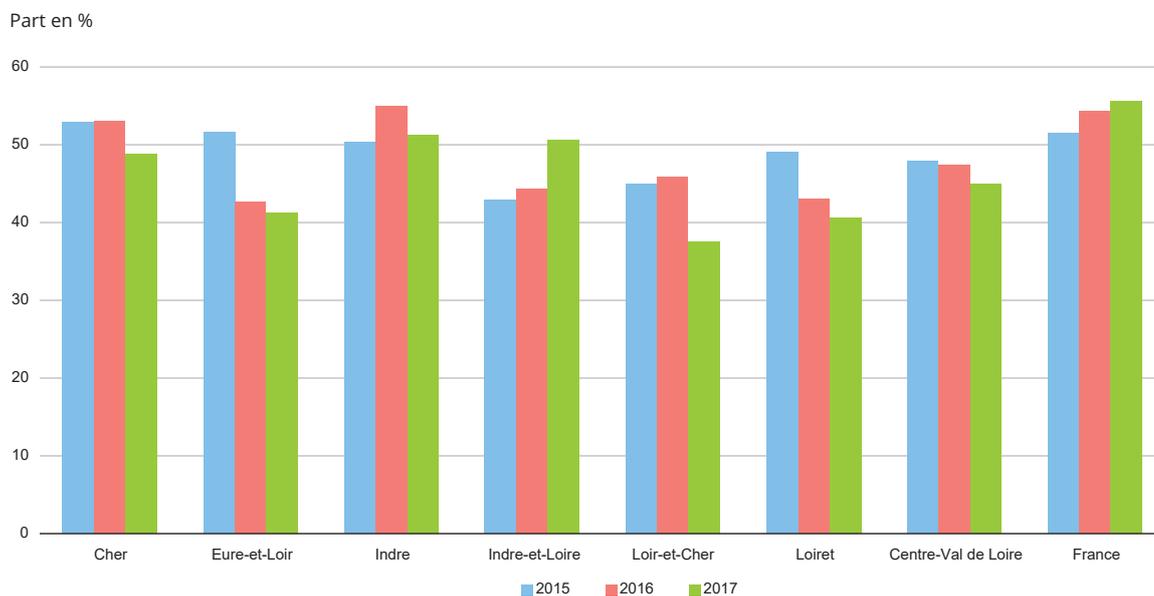
Le Centre-Val de Loire accuse un retard important en matière de bois récolté certifié. En effet, avec seulement 45 % des bois récoltés certifiés, contre 72 % pour sa voisine Nouvelle-Aquitaine, elle se positionne nettement sous la moyenne nationale.

Cet écart s'accroît depuis deux ans sous l'effet des évolutions opposées entre le taux national en progression et celui de notre région, qui fléchit légèrement.

Ce taux plus faible s'explique par l'importance de la forêt privée en Centre-Val de Loire, dont les propriétaires sont, pour l'instant, moins engagés dans une démarche formelle de gestion durable.

Plus de la moitié des bois récoltés est certifiée dans les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire.

## Part de récolte de bois certifié de 2015 à 2017



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2007 à 2017

## L'emprise des entreprises extra-régionales sur la forêt locale reste forte

La récolte des bois du Centre-Val de Loire est pour 52 % effectuée par des entreprises dont le centre de décision se trouve hors de notre région.

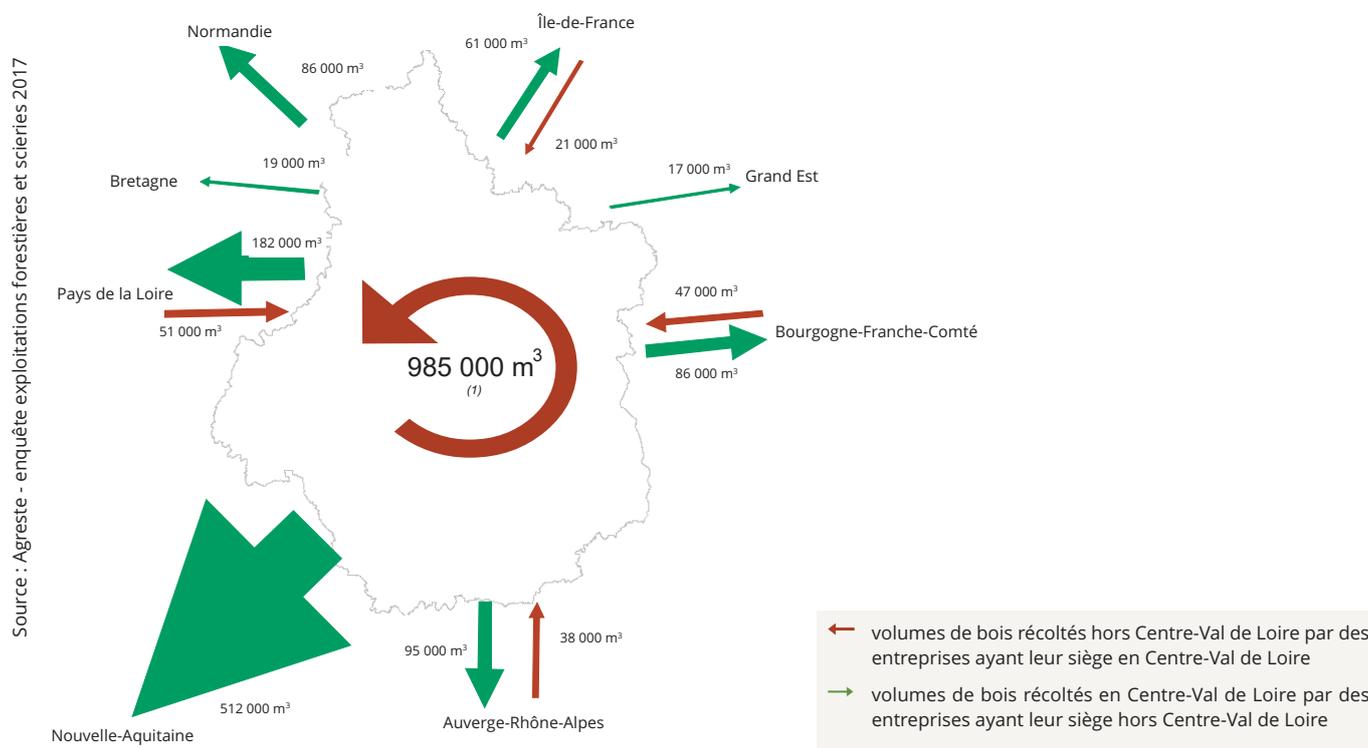
En 2017, ce volume atteint 1,1 million de m<sup>3</sup>. Les sièges de ces exploitations qui se situent en Nouvelle-Aquitaine et en Pays-de-la-Loire, concentrent deux tiers de cette récolte.

Elles prélèvent ainsi 41 % du bois d'œuvre de notre région. Le chêne reste l'essence la plus prisée. Le poids de cette dépendance externe se fait particulièrement sentir sur l'exploitation du peuplier et du pin douglas, dont les productions

représentent 90 % du prélèvement total de ces essences en 2017 dans notre région (79 % pour le pin maritime).

À l'inverse, les entreprises du Centre-Val de Loire ont prélevé 172 000 m<sup>3</sup> de bois hors des frontières régionales, soit un volume un peu plus important qu'en 2016 (+ 7 %). Elles s'approvisionnent principalement dans les départements voisins de l'Allier, la Sarthe, l'Yonne, la Nièvre et le Maine-et-Loire. Elles se fournissent essentiellement en bois d'œuvre, notamment en chêne de forêt de Tronçais, qui ira alimenter la filière de la tonnellerie.

### Qui exploite les forêts du Centre-Val de Loire ?



Ne sont représentés que les flux de plus de 10 000 m<sup>3</sup>/an

(1) Volume récolté en Centre-Val de Loire par des entreprises ayant leur siège en Centre-Val de Loire

## Une majorité de petites structures qui contribuent faiblement au total régional

En Centre-Val de Loire, 150 entreprises exercent une activité d'exploitation forestière en 2017. Bien que leur volume de production moyen progresse de 12 % en 2017 pour s'établir à 7 700 m<sup>3</sup>, la structure du système productif est dominée par des unités de taille modeste.

Ainsi, trois entreprises sur quatre exploitent moins de 7 500 m<sup>3</sup>/an. Elles ne représentent que 18 % de la production totale régionale. Ces entreprises produisent en majorité du bois de chauffage. Cependant, un quart de leur production provient également de l'exploitation de feuillus (chêne essentiellement). Ces unités sont peu mobiles. Elles exercent à proximité du siège de leur exploitation avec 94 % de la récolte issue de notre région.

À l'opposé, 9 % des entreprises ont exploité plus de 20 000 m<sup>3</sup>/an. Ces grosses structures représentent 63 % du volume total exploité. La structure de leur production s'oriente prioritairement sur le bois de trituration, loin devant le bois d'œuvre et le bois énergie.

Disposant de moyens humains et matériels plus conséquents, elles exercent leur activité en moyenne dans cinq départements. Toutefois, 85 % de la récolte provient du Centre-Val de Loire.

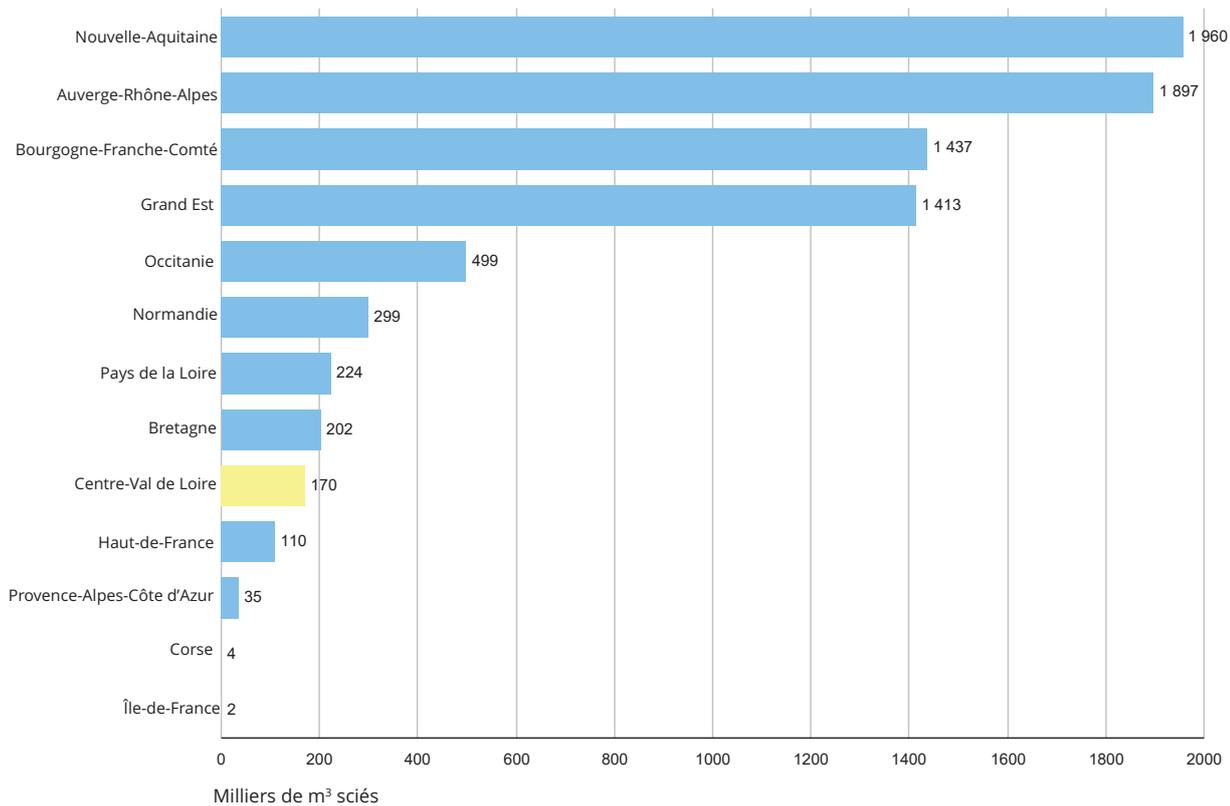
Enfin, 15 % des entreprises sont de taille intermédiaire (exploitant 7 500 à 20 000 m<sup>3</sup>/an). Elles représentent 23 % de la production totale.

## Des sciages en hausse portés par une demande de chêne croissante

Les scieries de notre région ont produit 170 000 m<sup>3</sup> de sciages en 2017, en augmentation de 2 % par rapport à 2016. Le Centre-Val de Loire ne concentre toujours qu'une très faible part des volumes sciés en France. Il se situe

toujours très loin des principales régions productrices de Nouvelle-Aquitaine (1 960 000 m<sup>3</sup>) et de l'Auvergne-Rhône-Alpes (1 897 000 m<sup>3</sup>).

### Le Centre-Val de Loire toujours à la 9<sup>e</sup> place pour les volumes sciés en 2017



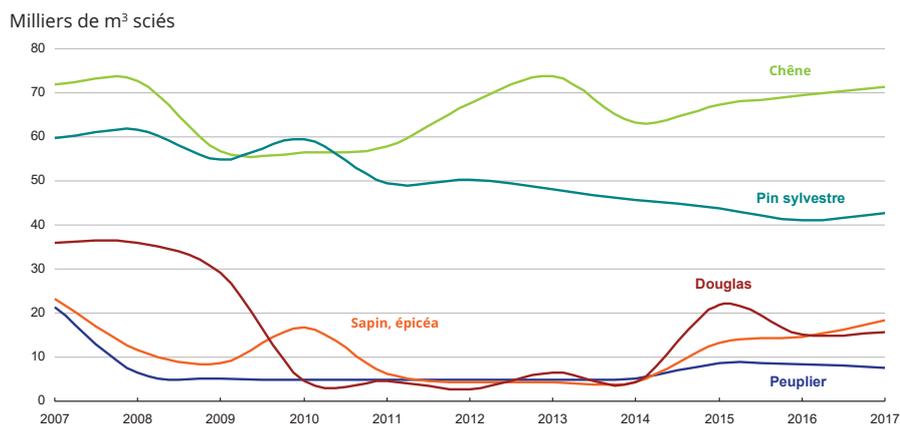
Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2017

En 2017, la production de notre région est strictement partagée entre le sciage de feuillus et de résineux (79 000 m<sup>3</sup> sciés pour ces deux types d'essence).

Les feuillus sont très largement dominés par les sciages de chêne, dont le volume progresse régulièrement depuis 2014 dans un contexte économique favorable : la demande en produits transformés est particulièrement bien orientée depuis plusieurs mois dans le secteur de la construction.

Avec 71 000 m<sup>3</sup> en 2017, les volumes de sciage approchent dorénavant les niveaux records observés au début de ce siècle. La ressource n'en demeure pas moins très disputée sur le sol français. En effet, la disponibilité moindre des grumes de chênes ainsi que la concurrence étrangère, en particulier asiatique (chinoise) ont stimulé les prix et freiné peu à peu l'accès à une partie de cette ressource ces dernières années.

### Évolution des sciages en Centre-Val de Loire de 2007 à 2017



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2007 à 2017

Avec 42 700 m<sup>3</sup> en 2017, les sciages de pin sylvestre sont en légère progression, bien que le volume annuel baisse tendanciellement depuis 2005.

La hausse de la production concerne également d'autres types de résineux comme le sapin-épicéa (+ 26 %) et le pin douglas (+ 4 %), mais les volumes transformés dans les scieries locales restent faibles.

En revanche, le sciage de peuplier régresse de 10 % car peu d'entreprises spécialisées dans la production de palettes emploient cette essence en Centre-Val de Loire. La quasi-totalité de la récolte régionale, qui a pourtant notablement progressé

en 2017, est transformée dans des unités de déroulage situées en Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est.

Enfin, si la production de merrains et bois sous rails reste modeste en Centre-Val de Loire, elle mobilise du chêne de meilleure qualité. En effet, le Centre-Val de Loire se positionne au premier rang des régions pour la récolte de chêne à tranchage et merrains (65 800 m<sup>3</sup>), mais seule une dizaine d'entreprises locales transforme cette essence à haute valeur ajoutée pour le secteur de la tonnellerie (3 100 € HT pour 1 m<sup>3</sup> de merrain).

### Production des sciages, merrains et bois sous rails en Centre-Val de Loire en 2017

m <sup>3</sup> sciés		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	2017/2016 (%)
Feuillus	Chêne	5 847	7 824	11 227	9 597	14 388	22 513	71 396	3
	Peuplier	2 139			73	5 331	34	7 577	- 10
	Hêtre	10			28	35	0	73	4
	<b>Total feuillus tempérés</b>	<b>7 996</b>	<b>7 824</b>	<b>11 241</b>	<b>9 920</b>	<b>19 791</b>	<b>22 547</b>	<b>79 319</b>	<b>1</b>
Résineux	Sapin - Epicéa	16 825		330	373	653	215	18 396	26
	Pin sylvestre	5 629		146			36 907	42 682	4
	Pin maritime	794			81		955	1 830	- 54
	Douglas	13 167		310	551	520	1 151	15 699	4
	<b>Total résineux</b>	<b>36 415</b>		<b>786</b>	<b>1 005</b>	<b>1 173</b>	<b>39 298</b>	<b>78 677</b>	<b>3</b>
Merrains et bois sous rails		937	1 507	5 912	2 050	1 029	803	12 238	- 6
<b>Total sciages, merrains et bois sous rails</b>		<b>45 348</b>	<b>9 331</b>	<b>17 939</b>	<b>12 975</b>	<b>21 993</b>	<b>62 648</b>	<b>170 234</b>	<b>2</b>

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2017

## Des stratégies d'approvisionnement hétérogènes et liées au contexte économique

En 2017, l'approvisionnement des scieries en feuillus reste en majorité propre à l'entreprise. En effet, plus de la moitié du volume apporté provient de l'activité d'exploitation forestière de la société.

Cependant, cette proportion est en recul par rapport à 2016 au détriment des achats effectués auprès d'autres entreprises ou organismes (scieries, ONF...).

Pour leur production de l'année 2017, les scieries ont également davantage puisé dans leurs stocks. Entre le début et la fin d'année, le déficit s'élève à 4 000 m<sup>3</sup>, ce qui confirme pour

partie les difficultés observées pour l'accès et la disponibilité du chêne, première essence transformée en Centre-Val de Loire.

À l'inverse, l'approvisionnement de conifères s'effectue en majorité auprès d'autres opérateurs (exploitants forestiers, autres entreprises...). Seul un quart provient de leur propre exploitation forestière. En 2017, elles ont mobilisé 152 000 m<sup>3</sup> de grumes ou billons pour leur activité de sciage et disposent d'un stock de matière première de 32 300 m<sup>3</sup>.

### Approvisionnements en conifères et feuillus des scieries en 2017

	Conifères		Feuillus	
	m <sup>3</sup>	%	m <sup>3</sup>	%
Stocks début	30 559		84 788	
Auto-approvisionnement	41 354	27	106 404	55
Achetés à l'extérieur	110 099	73	87 714	45
dont achetés à une autre entreprise ou organisme	8 636	6	24 450	13
dont achetés à des exploitations forestières	101 463	67	63 264	33
Stocks fin	32 281		80 676	
Différence de stock entre la fin d'année et le début	1 722		- 4 112	

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2017

## Un tissu productif structurellement fragile

En Centre-Val de Loire, l'activité de première transformation du bois comprend 65 entreprises réalisant du sciage, rabotage ou ponçage en 2017. Le secteur est relativement concentré : 3 % des scieries (réalisant au minimum 20 000 m<sup>3</sup> de sciages) assurent 35 % de la production régionale alors qu'au plan national, ces grosses unités (5 % de l'ensemble) contribuent pour 55 % à la production totale.

Celles qui produisent moins de 1 000 m<sup>3</sup> annuels, très nombreuses (33, soit 51 % des entreprises), contribuent pour 4 % aux volumes sciés régionaux. Une part légèrement supérieure au niveau national où elles ne représentent que

3 % de la production totale. Ces petites structures, qui ne produisent que quelques dizaines ou centaines de m<sup>3</sup> par an, travaillent un nombre d'essences plus diversifié que les grosses unités. Elles approvisionnent essentiellement les artisans (ébénistes, menuisiers, charpentiers) et les marchés locaux, sources de débouchés réguliers.

Néanmoins, la pression des prix sur les grumes de chêne pèse progressivement sur leur approvisionnement et capacité de production. Cette situation pourrait affecter la pérennité d'établissements qui jusqu'alors maintenaient des emplois ruraux.

## Sources et définitions

L'enquête sur la branche d'activité « exploitation forestière » en 2017, réalisée auprès de tous les exploitants forestiers, vise à connaître la récolte de bois répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et son utilisation : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois d'énergie. En Centre-Val de Loire, 222 exploitants forestiers ont été interrogés en 2018.

L'enquête sur la branche d'activité « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » en 2017 est réalisée auprès de tous les producteurs de sciages, merrains, bois sous rail, lames de bois pour parquets et terrasses, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés et produits connexes de toutes ces activités. Elle vise à déterminer le volume de sciages produits en Centre-Val de Loire par essence et par choix. L'enquête permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Dans la région, 78 scieries ont été interrogées en 2018.

## Définitions

### Exploitants forestiers :

Entreprises ou propriétaires forestiers qui exercent une activité d'exploitation forestière à titre principal ou secondaire. Les unités qui constituent le champ de l'enquête sont celles qui réunissent trois conditions :

- elles sont propriétaires des coupes soit parce qu'elles les ont achetées sur pied, soit parce qu'elles sont issues de leurs propriétés.
- elles assurent l'abattage, le façonnage, le débardage, le tri par catégorie de bois.
- elles approvisionnent directement en bois une unité industrielle de première transformation ou si ce n'est pas le cas, vendent ou revendent le bois à un utilisateur industriel ou à un particulier (bois de chauffage).

**Bois certifié :** bois provenant de forêt gérée durablement et qui bénéficient d'un des deux systèmes de certification forestière actuellement reconnus en France (FSC ou PEFC).

**Merrain :** planche obtenue en débitant un tronçon de grume (billon), principalement de chêne et qui sert à façonner les douelles (ou douves) de tonneaux.



## Pour en savoir plus :

Agreste Chiffres et Données

- Récolte de bois et production de sciage en 2017 – résultats définitifs - n°249 – juillet 2018

Agreste Primeur

- Récolte de bois et production de sciages en 2017 : « Hausse de la commercialisation de grumes et du bois énergie » - n° 355 – décembre 2018

Insee Analyses Centre-Val de Loire

- La filière bois en Centre-Val de Loire : des activités liées à la géographie – n°40 – février 2018

# Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny  
131, rue du faubourg Bannier  
45042 Orléans Cédex 1  
Tél : 02 38 77 40 60 - Fax : 02 38 77 4 .69  
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr  
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Bruno LOCQUEVILLE  
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON  
Rédacteur : Stéphane ZINS  
Secrétaire de rédaction : Pascal CONNIN  
Composition : Florence FAURE  
Crédits photo : ©Pascal Xicluna/Min.Agri.fr  
©Draaf Centre-Val de Loire

ISSN : 2496-5545  
Dépôt légal : à parution  
Parution : Avril 2019